

Avis n° 2023/11
relatif à l'attribution du grade de licence au
BACHELOR en Sciences et Ingénierie
Ecole supérieure d'électronique de l'Ouest

École

Nom :	Ecole supérieure d'électronique de l'Ouest
Sigle :	ESEO
Type :	Privé
Académie :	Nantes
Sites de l'école :	Angers, Dijon, Vélizy-Villacoublay

Objet de la demande d'attribution du grade de licence

Diplôme :	Bachelor en Sciences et Ingénierie
École :	Ecole supérieure d'électronique de l'Ouest
Spécialité(s) :	Cybersécurité et intelligence artificielle
Voie(s) :	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1ère année et en formation initiale sous statut d'apprenti en 2ème et 3ème année
Site(s) de la formation :	Vélizy-Villacoublay

Vu le rapport établi par Michèle CYNA (membre de la CTI, rapporteure principale), Delphine PAOLUCCI (membre de la CTI, co-rapporteuse), Constantin VERTAN (expert international auprès de la CTI), Romain MARCHAL (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 novembre 2023,

La Commission des titres d'ingénieur donne un avis défavorable :

Renouvellement de l'attribution du grade de licence au(x) diplôme(s) de Bachelor en Sciences et Ingénierie suivant(s) de l'école :	Type(s) de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Bachelor en Sciences et Ingénierie spécialité Cybersécurité et intelligence artificielle sur le site de Vélizy-Villacoublay	Formation initiale sous statut d'étudiant en 1ère année et en formation initiale sous statut d'apprenti en 2ème et 3ème année	2024	refusée

La Commission a formulé un avis défavorable pour l'attribution du grade de licence à la formation/aux formations, pour non-conformité aux critères suivants :

- Le pourcentage d'enseignement scientifique et technique réalisé par des enseignants-chercheurs est insuffisant.

Délibéré et approuvé en séance plénière du 14 novembre 2023.



La Présidente
Elisabeth CRÉPON